DLP-7-5-81696018

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : J. THIAULT - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin N° 12 - 6 Mai 1981

VIGNE

MILDIOU : Les oeufs d'hiver sont arrivés à maturité depuis la mi-avril, mais les conditions météorologiques qui ont sévi jusqu'au 3 mai (temps froid et sec, puis froid et humide) n'ont pas permis les premières contaminations.

Par contre les pluies de ces deux derniers jours et surtout celles prévues pour la fin de la semaine ont pu et pourront provoquer les toutes premières contaminations.

En conséquence, le premier traitement anti-mildiou devra être appliqué dans les prochains jours. Compte tenu de la durée probable d'incubation du champignon, nous vous conseillons d'intervenir avant le 15 mai. Ce traitement se justifie d'autant plus que la vigne atteint maintenant un stade sensible (G, grappes séparées) dans les situations précoces.

Pour les produits se reporter à notre bulletin N° 10 du 23 avril dernier.

Nous rappelons que le traitement réalisé avec des produits préventifs classiques doivent être renouvelés après des pluies cumulées de 20 - 25 mm. Par contre les fongicides pénétrants ou systémiques échappent au lessivage après pénétration (environ une heure).

OIDIUM : La protection de la vigne contre ce champignon doit être envisagée dès maintenant. Profiter du traitement anti-mildiou pour réaliser la première application anti-oïdium.

Utiliser de préférence l'un des produits suivants :

- *Soufres micronisés mouillables* : dose homologuée 1 kg / Hl
  Dans les conditions de la pratique, apporter au moins 8 kg de soufre par hectare.
- *triadiméfon* : 5 g / Hl (*Bayleton 5* : 1 L/Ha)
- *fénarimol* : 1,2 g/Hl (*Rubigan 4* : 0,3 L/Ha avant floraison).

Ces deux derniers produits pénétrants à systémie localisée échappent au lessivage après pénétration mais n'assurent pas la protection de feuilles qui se développent après le traitement.

ARAIGNEES ROUGES - PYRALE : Se reporter à nos précédents bulletins. Si nécessaire, intervenir contre ces parasites lors du traitement anti-mildiou.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER : Les projections d'ascospores se poursuivent et les pluies des derniers jours ont pu lessiver le dernier traitement. Il est nécessaire de renouveler la protection dans les meilleurs délais.

OIDIUM DU POMMIER : Ajouter un anti-oïdium.

PETITS FRUITS

PUCERONS : Localement des plantations de cassissiers et de groseilliers présentent de fortes attaques de pucerons. Surveiller vos parcelles et intervenir si nécessaire de préférence avec un produit systémique (*diméthoate, oxydéméton-méthyl, vamidothion, ...*).

P.11.46

C O L Z A

SCLEROTINIA : Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons dire que dans la région de SPOY (21) et LUX (21) où les attaques avaient été très importantes en 1979, les trois facteurs favorables au développement de cette maladie semblent ou risquent d'être réunis :

- présence d'inoculum : existence de sclérotes, forme de conservation du champignon, dans les couches superficielles du sol (3 à 5 cm).
- culture ayant atteint le stade de plus grande sensibilité : floraison. La germination des spores serait favorisée par la présence de débris de pièces florales.
- conditions météorologiques favorables :

. la germination des sclérotes sous forme de petits champignons visibles au sol (4 à 8 mm) appelés apothécies est possible à partir de températures assez basses (4 à 6°C), ce qui a été constaté en début de semaine.

. les conditions de libération des spores sont moins connues et leur germination reste possible dans les jours à venir : avec des températures supérieures ou égales à 9-10°C et une humectation prolongée du feuillage.

Des travaux sont encore nécessaires pour préciser la période de sensibilité de la culture et les conditions météorologiques favorables (température et durée d'humectation) à la germination des spores et à la contamination (pénétration et colonisation) des tissus sensibles.

Les essais de lutte entrepris depuis deux ans démontrent qu'il existe trois produits efficaces à la dose de 1,5 Kg de produit commercial à l'hectare : le *Ronilan*, le *Rovral* et le *Sumisclex*.

C É R É A L E S

Les cultures de blé d'hiver sont au stade gonflement et celles d'orge d'hiver et escourgeon au stade fin montaison début épiaison (totalité de l'épiaison dans certaines parcelles de SAONE-et-LOIRE).

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Maladies du pied : Stabilisation des attaques, qui restent toujours faibles.

Maladies des feuilles :

SEPTORIOSES : Le nombre de parcelles présentant des symptômes sur les trois dernières feuilles est plus important surtout dans l'YONNE, la SAONE-et-LOIRE et le JURA.

RHYNCHOSPORIOSE : Nette évolution de cette maladie sur les trois dernières feuilles.

ROUILLE NAINE : Notée surtout sur parcelles d'orge d'hiver et escourgeon de SAONE-et-LOIRE.

OIDIUM : Aucune évolution.

ROUILLE JAUNE : Observée dans trois parcelles d'orge d'hiver du département de l'YONNE.

PRECONISATIONS

RHYNCHOSPORIOSE : Les conditions météorologiques ont été favorables au développement de cette maladie. La majorité des cultures sont au stade où la décision d'intervenir ou non doit être prise. Un traitement se justifie si vous notez la présence de maladie sur les trois dernières feuilles.

Pour cette intervention, utiliser un des produits conseillés dans notre bulletin n° 8 du 9 avril 1981.

ROUILLE JAUNE : Une application doit être envisagée dès l'apparition des premiers foyers dans vos parcelles, celle-ci pouvant se situer en dehors des périodes classiques d'intervention. Préférer un produit simple contenant :

- CGA 64250 (*Tilt 125*), *diclobutrazol* (*Vigil*) ou *triadiméfon* (*Bayleton 25*) pour leur rémanence

SEPTORIOSE sur blés d'hiver : Les parcelles ne sont pas au stade de la deuxième intervention. Attendre le début épiaison pour prendre une décision.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET